

Mémoire sur le projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac

Par

Marjolaine Gagnon

Sacré-Cœur-sur-le-Fjord-du-Saguenay

6 décembre 2016

Salutations : Membres de la commission
Mesdames, Messieurs

Je suis Marjolaine Gagnon,

Maire de Sacré-Cœur-sur-le-Fjord-du-Saguenay. Notre Municipalité longe le Saguenay sur 45 km de côte. Le Fjord-du-Saguenay est sans contre dit le joyau naturel de notre municipalité et se doit d'être protégé.

Premièrement je suis très préoccupée par les atteintes environnementales de ce nouvel ajout ; le duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac au projet déjà inquiétant de ces énormes traversiers reliant Tadoussac à Baie-Sainte-Catherine. D'ailleurs ces nouveaux traversiers m'apparaissent démesurés, et je m'interroge sérieusement sur la préservation de la quiétude et la qualité de vie des citoyens. Cet éternel va et vient sur le Saguenay n'est-il pas dépassé depuis des décennies? N'avons-nous pas assez d'imagination pour envisager une solution définitive et beaucoup moins couteuse qui réglerait une fois pour toute cette situation archaïque pour notre région, qui ne demande qu'à se développer et à se moderniser?

Le piège que pose ce contexte particulier des traversiers, sur la fluidité routière est vraisemblablement très onéreux et difficile à gérer pour nos entreprises nord-côtières, ce qui provoque des pertes monétaires qui se chiffrent en plusieurs millions de dollars chaque année. Ces sommes faramineuses ne seraient-elles pas mieux investies dans l'amélioration et la modernisation de ces entreprises créatrices de nombreux emplois. Ne serait-il pas plus profitable à notre région de disposer d'une route plus fluide, plus sécuritaire et achevée par un pont qui enjamberait le Saguenay d'une rive à l'autre, sans obstacle. Un pont, qui viendrait bonifier l'offre touristique régionale de façon importante, qui générerait plusieurs centaines de millions de dollars d'investissement privés, n'est-ce pas aussi **LA POSSIBILITÉ** de développement de nouvelles ressources présentes sur notre territoire?

L'arrêt des traversiers coincés dans les glaces et les interminables files de voitures sortant d'un bateau bondé de véhicules et de fardiens, causent un ralentissement maladif de la circulation sur la route 138, ce qui a pour effet de créer une folie de dépassement mettant ainsi en péril la vie des automobilistes et des citoyens.

Cette pensée d'installation d'un duc-d'Albe, m'attriste profondément, en plus de ce continuel ronronnement infernal des traversiers qui j'en suis certaine perturbe, le calme des profondeurs de ce merveilleux habitat. De plus, l'arrivée de ces grands traversiers occasionnera de nombreuses pertes d'ondes de communication pour les bélugas, espèce en voie de disparition et les empêcheront de pénétrer dans l'embouchure du Saguenay, pour se rendre dans leur habitat naturel : **la Baie-Sainte-Marguerite**. Par conséquent je m'objecte à la demande d'autorisation d'installation d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac qui avec le bruit occasionné par la pose de ces poutres d'acier et le maintien pendant des décennies de ces gros traversiers pourrait avoir pour effet la désertion temporaire et même permanente de cette partie de leur habitat naturel.

Nous sommes décidés!

Nous sommes responsables, nous sommes prêts à prendre en main le développement de notre région qui passe par nulle autre action que la construction d'un pont sur le Saguenay

Réf. : comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC)